

Raymond, Chabot, Martin Paré: un double chapeau à l'Université de Sherbrooke qui peut prêter flanc à la critique

Gilles FISETTE Sherbrooke

La firme de comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP), en agissant à la fois à titre de vérificateur des comptes et de dispensateur de services, s'est placée dans une situation à l'Université de Sherbrooke où il pourrait y avoir au moins apparence de conflit d'intérêt.

Telle serait la conclusion de l'un des deux avis juridiques demandés à ce sujet par le comité de vérification du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke. L'avis a été émis par le cabinet McCarthy Tétraut, de Montréal, appelé à se pencher sur le fait que RCMP, vérificateur des comptes de l'université depuis quelques années, y a obtenu également un contrat pour la préparation et la distribution de cours de formation à distance, en juillet 1990.

L'avis diffère de tous ceux reçus jusqu'à maintenant à ce sujet et, pour cette raison, lors de la réunion du conseil d'administration du lundi 6 mai, une série de mesures ont été adoptées afin de corriger la situation.

«Un 2e avis a effectivement été reçu et il correspond à l'information que vous détenez», a déclaré le recteur de l'université, M. Aldée Cabana, questionné à ce sujet. «L'avis soulève la possibilité de partialité. Il

est plus prudent que le premier... Pour cette raison aussi, des mesures ont été adoptées.»

Il a été toutefois impossible d'obtenir une copie de l'avis. Le recteur a déclaré ne pas conserver les documents distribués lors des séances du conseil d'administration. Et au secrétariat général, on estime que ce document est confidentiel.

Transparence

Après avoir justifié l'adoption de nouvelles mesures concernant la vérification des comptes par la volonté, malgré toutes les indications qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêt réel ou potentiel chez RCMP dans sa double intervention à l'université, d'effacer tout doute possible et d'assurer une transparence à toute épreuve, a-t-il souligné.

Le 6 mai, le conseil d'administration a décidé de maintenir les liens contractuels le liant à RCMP. Pour l'année en cours, il a demandé à un comptable agréé indépendant de procéder à une co-vérification des comptes «pour éliminer tout risque significatif de problème «d'apparence» de partialité, s'il en est», peut-on lire dans le compendium de cette réunion publié dans le journal universitaire

Liaison.

Le conseil a aussi créé un comité dont le mandat sera d'étudier toute la question du choix du vérificateur, soit les critères, la procédure et le devis devant guider la procédure de sélection du vérificateur par appel d'offres. Ce comité devra examiner «les avantages et les désavantages d'une alternance de vérificateur, la possibilité de procéder pour l'année 1991-

1992 au choix du vérificateur à la suite d'une procédure d'appel d'offres», précise le compendium.

Pour le recteur, ce dossier n'a jamais été considéré comme particulièrement «chaud» puisque, indique-t-il, tout indique que RCMP n'est pas en conflit. Mais, rajoute-t-il, il est satisfait de la tournure du dossier puisque l'université acquiert encore davantage de transparence.

La firme elle-même avait déjà soulevé la question

Sherbrooke (GF)

La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP) avait elle-même soulevé la question d'un conflit d'intérêt potentiel lorsqu'elle a été approchée par l'Université de Sherbrooke dans le dossier des cours de formation à distance. Toutes ses démarches l'avaient alors amenée à conclure à l'inexistence d'un tel conflit, réel comme potentiel.

C'est du moins ce qu'on peut apprendre à la lecture d'une lettre d'un responsable des normes professionnelles chez RCMP, en réponse aux questions soulevées au conseil d'ad-

ministration de l'Université de Sherbrooke à ce sujet.

Dans cette lettre du 24 janvier 1991, la firme RCMP rappelle qu'elle a accepté de prendre la relève du Groupe Accès-Formation, en faillite, et d'offrir des cours de formation à distance dont l'objectif est de former les gens de la petite et moyenne entreprise. Le contrat entre l'Université et RCMP Diffusion est survenu le 13 juillet 1990.

«Nous avons vérifié s'il existait un danger de conflit d'intérêt avec notre fonction de vérificateur comptable des comptes de l'Université de Sherbrooke...», lit-on dans cette lettre.

RCMP dit avoir consulté «une des plus importantes firmes d'avocats de Montréal», Desjardins Ducharme, qui loge à la même adresse, rue de la Gauchetière. Desjardins Ducharme conclut qu'il n'y a pas de conflit, ni apparence de conflit.

Après avoir demandé une copie écrite de cet avis légal, le comité de vérification de l'Université a également procédé à une série de consultations à ce sujet. Il dit avoir tenté d'obtenir un avis du Comité de déontologie de l'Ordre des comptables agréés mais qu'un tel comité est inexistant. Il dit avoir mené une enquête-maison auprès d'autres firmes de

comptables agréés qui concluraient également à l'inexistence de conflit, réel ou apparent.

Pas payant

Dans sa lettre au comité de vérification, RCMP déclare qu'il «ne nous apparaissait pas évident, à ce moment-là pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs, que cette entreprise puisse être très rentable sur le strict plan des affaires. Cependant, elle nous permettait d'approvisionner le nouveau marché de la formation...»

Elle demande au conseil d'administration de clarifier la situation. «Si on voyait une apparence de conflit,

nous nous retirerions de la distribution de cours à distance...»

En 1987-1988, 4680 cours à distance ont été dispensés à l'Université de Sherbrooke. En 1988-1989, 3090 cours; et en 1989-1990, 1780 cours. A sa première année du contrat, en 1990-1991, RCMP Diffusion a dispensé 2000 cours. Les revenus bruts se sont établis à environ 320 000 \$. RCMP dit avoir largement investi en temps et en argent dans la formation de sa vingtaine de représentants et dans l'organisation d'un réseau de distribution.

La nouvelle coalition sur les déchets réclame une enquête fédérale

Sherbrooke (DD)

La nouvelle coalition estrienne sur la gestion des déchets, annoncée hier, réclame une enquête fédérale sur ce qu'elle qualifie «de situation appréhendée de monopole» dans le secteur de la collecte et de l'enfouissement des déchets au Québec, avec l'arrivée de firmes multinationales dans cette industrie.

Elle demande également au ministre de l'Environnement du Québec (MENVIQ) de donner aux municipalités le pouvoir de contrôler la provenance des déchets.

«Les municipalités se ramassent dans des situations où il n'y a plus de concurrence. On a peur qu'il y ait des situations de monopole et on demande au ministre de l'Environnement du Canada, Jean Charest, de le vérifier», déclare le directeur général de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), Robert Dion.

La coalition veut aussi obtenir du MENVIQ la modification de l'article 115 du Règlement sur les déchets solides pour permettre aux municipalités de limiter la provenance des déchets au seul territoire de leur MRC.

Actuellement, les propriétaires privés et publics de sites d'élimina-

tion sont tenus d'accepter tout déchet généré sur le territoire québécois, d'où le risque que les sites se remplissent de façon incontrôlable.

Huit organismes sont associés à l'ACDE dans cette coalition. Il s'agit de l'Université de Sherbrooke, la Table des préfets des MRC, la Ville de Sherbrooke, la Conférence des centres hospitaliers de l'Estrie, la CSN-Estrie, le futur Centre de transfert de déchets toxiques en Estrie, la Conférence des CLSC de l'Estrie et le Front commun sur la gestion écologique des déchets.

Un absent: le Conseil régional en environnement.

La coalition entend par ailleurs recueillir d'autres appuis, tant ici qu'ailleurs au Québec.

Une contradiction

En conférence de presse hier matin, le groupe a souligné la contradiction entre les efforts du monde municipal pour préserver la durée de vie utile des sites d'enfouissement et l'attitude des entreprises privées qui, dans la recherche de profit, cherchent à remplir très rapidement les sites, souvent avec des déchets de l'extérieur.

M. Dion a donné l'exemple de Laidlaw, qui, après avoir acquis le dépot Bestan dans le canton de

Magog, entend décupler d'ici deux ans et demi la quantité de déchets enfouis au site.

«Un site prévu pour 25 ou 30 ans sera rempli en 5 ans. C'est un vrai business, on remplit un site et après on s'en va! Pour la personne qui veut vivre dans un environnement sain, ce n'est pas très intéressant. On ne veut pas de déchets qui viennent d'ailleurs», lance M. Dion.

«Mais au-dessus de tout ça, il faut savoir si la collecte et la gestion (des déchets) est une affaire privée ou publique. Les égouts et les rues c'est public. Mais on se retrouve aujourd'hui avec un anachronisme où il y a des gens qui font des affaires avec nos déchets», ajoute le directeur général de l'ACDE.

«Lorsque les Québécois diront «les déchets on les traite chacun chez soi, le problème sera réglé», dit-il.

Mais pour le moment, déplore pour sa part Serge Malouin, de la Conférence des CLSC, les citoyens font des efforts avec la collecte sélective pour réduire la quantité de déchets «et au bout du compte il n'y a pas de résultat».



Photo La Tribune par Claude Poulin

Qui dit vrai?

Les automobilistes qui empruntent la voie d'accès à la rue Grandes-Fourches Nord à Sherbrooke, en provenance de la rue Montréal, ont sans doute remarqué une contradiction dans la signalisation à cet endroit, puisqu'on y trouve un symbole «cédez le passage» et, juste en-dessous, une écriteau qui suggère plutôt qu'il s'agit-là d'une entrée interdite...



Robert Dion

Un autre pas vers le parc linéaire entre Lennox et Beebe

Sherbrooke (DD)

L'organisme Sentier Massawippi entend une étude de faisabilité du projet de parc linéaire sur l'ancienne voie ferrée du Canadien Pacifique, entre Lennoxville et Beebe, destiné à développer le «tourisme vert» en Estrie.

Il vient d'obtenir une subvention de 23 000 \$ de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) et une autre de 10 800 \$ de la Société de développement touristique de la région sherbrookoise (SDRS tourisme) pour une étude dont le coût totale est de 45 000 \$.

«Cela fait un an qu'on travaille à promouvoir le concept. On est 1500 membres qui avons sensibilisé les organismes, la preuve est qu'on est quatre aujourd'hui. «Du fer au vert», c'est une idée qui fait son che-



Jacques Robidas, président de Sentier Massawippi

min», a déclaré hier en conférence de presse le président de Sentier Massawippi, Jacques Robidas.

Ce dernier était accompagné pour l'occasion du président de la SDRS

tourisme, Gaston Leroux, du directeur général de Tourisme-Estrie, Alain Larouche, et du président du Conseil régional des loisirs de l'Estrie, Robert Pouliot.

Sentier Massawippi souhaite aménager les 54 kilomètres de voies ferrées désaffectées du CP en un parc linéaire pour différentes activités de plein-air et touristiques, dont la bicyclette et le ski de fond.

CP veut 11,5 millions

Le projet est certes intéressant, mais, reconnaît M. Robidas, Sentier Massawippi doit négocier avec le CP, qui demande 11,5 millions \$ pour l'emprise. De plus, les propriétaires riverains de North-Hatley, qui se sont regroupés, désirent acheter leur bout de terrain au CP.

«Les riverains du lac Massawippi veulent acheter 10 kilomètres pour eux autres. L'étude va regarder les moyens de contourner ou de diminuer l'impact chez ces gens-là. On a



Photo La Tribune par Claude Poulin

Les voies ferrées désaffectées du CP, au début de l'éventuel circuit à Lennoxville.

A 5000 \$ d'une maîtrise à Long Island...

Sherbrooke (MR)

Pour commencer un cours de rêve à l'université de Long Island, à New York, Pierre Harvey a tout misé. Pour terminer sa maîtrise, dans six semaines, il lui manque 5000 \$.

Diplômé en histoire de l'Université de Sherbrooke, l'an dernier, Pierre Harvey voulait s'inscrire à la maîtrise en Sciences sociales offerte par l'université de Long Island, avec une concentration sur les organismes internationaux, dont les Nations-Unies.

«J'en avais parlé à un professeur, qui estimait que je ne pourrais réussir. J'ai quand même fait une demande d'admission et j'ai été convoqué pour une entrevue. Ce voyant, je suis parti tout de suite pour New York, une ville que je ne connaissais pas du tout, et j'ai réussi à trouver l'université, où j'ai fait irruption dans le bu-

reau du responsable du programme. Celui-ci, protestant du fait qu'on ne pouvait, comme ça, sans rendez-vous, interrompre ses activités, a pourtant tenu compte du fait que je venais de trop loin pour être renvoyé. Il a annulé ses rendez-vous, m'a fait subir une entrevue et j'ai été admis au programme.»

Jolie réussite, mais il restait à régler la question du financement des études dans une université privée où chaque cours coûte 1000 \$.

«Je suis parti avec 600 \$ en poches, raconte M. Harvey et là-bas, j'ai travaillé au bureau du directeur du programme en attendant un premier prêt du gouvernement du Québec, de 3500 \$, que j'ai touché en novembre. Plus tard, j'ai reçu une bourse de 7800 \$. J'ai aussi emprunté 1500 \$ à un avocat connu et 750 \$ à deux amis et 5000 \$ à la banque pour finir par amasser 18 000 \$. Cependant, mes dépenses s'élèvent à 20 000



Pierre Harvey

\$. Il me reste deux cours à payer à l'université, où l'on a accepté, jusqu'ici, de me laisser payer à la fin des sessions, puis il me reste trois semaines à compléter à Long Island, de même qu'un stage de trois semaines au Secrétariat général des Nations-Unies, où je travaillerai sans rémunération.»

Pierre Harvey a vécu une expérience qu'il juge extraordinaire. Il a fait des travaux pour le compte d'organisations internationales, il a rencontré des personnalités importantes de plusieurs pays et il a rédigé sa thèse sur le rôle des organisations internationales dans le contrôle des effets de la pollution atmosphérique, particulièrement les pluies acides.

Aujourd'hui, il se trouve devant une échéance très courte: «Je dois retourner la semaine prochaine et il me faut l'argent pour payer les deux derniers cours de la session précédente avant de pouvoir compléter mes six

dernières semaines à New York. Il me faudra ensuite trouver l'argent pour ces six dernières semaines. A Québec, où je me suis rendu pour connaître le montant de l'aide qu'on pourra encore m'accorder, on m'a annoncé la probabilité d'un nouveau prêt, mais pas de bourse. De plus, le prêt ne me parviendra pas avant fin juin, date où il sera trop tard: je dois payer mes cours passés dès la semaine prochaine.»

Pierre Harvey pourra-t-il trouver une aide financière dans sa ville natale, à Sherbrooke? Il ose l'espérer.

Confiant en sa bonne étoile, il a quand même commencé à envoyer son curriculum vitae à diverses organisations, en particulier aux ministères québécois et canadiens qui seraient intéressés à un candidat diplômé en Sciences sociales de l'université de Long Island et habitué à frayer avec les grands de ce monde dans les organisations internationales.

EXTERMINATION
Cameron

NATURELLEMENT!!

VENTE DE PRODUITS NATURELS

569-2847

918, Rue McManamy, Sherbrooke